



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le 13 novembre 2017 à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 20 h 00.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Steve Castonguay, Maire
Monsieur Gilles Rioux, Conseiller numéro #1
Madame Guylaine Ouellet, Conseillère #2
Madame Rose Lagacé, Conseillère #3
Madame Julie Michaud, Conseillère # 4
Monsieur Emmanuel Bernier, Conseiller au # 5
Monsieur Normand Lévesque, Conseiller # 6

ABSENT :

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Steve Castonguay, maire.

Monsieur André Marcil, fait fonction de secrétaire-trésorier.

(17) Personnes sont présentes à la séance ordinaire.

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 20 h 00.
Un mot de bienvenue est prononcé par le président de l'assemblée.
Monsieur le Maire Steve Castonguay

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 1711-01

Il est proposé par Monsieur Normand Lévesque et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté

Ordre du jour

1. **Mot de bienvenue**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Assermentation des nouveaux élus (es)**
4. **Adoption du procès-verbal du 2 octobre 2017**
5. **Adoption des comptes à payer au 31 octobre 2017**
6. **Présentation de la liste des fournisseurs ayant plus de 25 000\$ en 2017**
7. **Nomination du maire suppléant au conseil municipal et aux rencontres de la MRC, lors d'absence du maire**
8. **Nomination des personnes signataires des chèques**
9. **Nomination des conseillers, conseillères aux comités ressources humaines, comité de voirie, comité famille (MADA).**
10. **Nomination des représentants du Conseil municipal sur les différents comités (Comité de Loisirs Les P'tits Léandre, Le regroupement des organismes, Corporation de développement de Saint-Léandre, CCU)**

11. Avis de motion et présentation du règlement Gestion Contractuelle loi 122
12. Résolution pour l'entretien des routes, rangs, chemins d'hiver et entente pour les virées de la machinerie entre Municipalité et Citoyens
13. Calendrier des séances ordinaires de l'année 2018 débutant à 19 heures.
14. Engagement et contrat employés municipaux hiver 2017-2018
15. Demande CDL pour le Journal La Fenêtre et Chemin Grotte des Fées
16. Demande de renouvellement carrière sablière M. André Bélanger
17. Mise en demeure Carrière Sablières 2015-2016-2017
18. Demande entretien chemin Marc Joncas hiver 2017-2018
19. Demande remboursement intérêt #0197-53-1060
20. Demande Club Les Amoureux de la Motoneige 2017-2018
21. Varia
 - a) demande Musée socio-culturel
 - b) Rapport coût élection
 - c) 2^e signataire pour les paiements
 - d) Envoyés les procès- verbaux
 - e) Marge de crédit
22. Période des questions
23. Levée de la séance ordinaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

.

3. Assermentation des nouveaux élus (es)

Tous les élus (es) ont été assermentés (es) avant la première rencontre de travail,

Tous les membres du conseil ont déposés leurs intérêts pécuniaires, ainsi que la liste des donateurs, rapport de dépenses pour les municipalités de moins de 5000 habitants et ont signé le code d'éthique et de déontologie des élus en vigueur dans la municipalité.

4. Adoption du procès- verbal du 2 octobre 2017

RÉSOLUTION 1711-02

Monsieur André Marcil, directeur général et secrétaire trésorier, dépose le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 2 octobre et une dispense de lecture est faite car les membres du conseil municipal ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance ordinaire.

Suite à l'élection du nouveau Conseil Municipal du 5 novembre 2017, tous les conseillers et conseillères s'avèrent tous nouvellement en place.

Il est proposé Madame Julie Michaud et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 2 octobre 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5. Adoption des comptes à payer au 31 octobre 2017

RÉSOLUTION 1711-03

Il est proposé par Madame Rose Lagacé d'adopter les comptes payés d'octobre 2017 pour un montant de 52 962.80 \$, ce montant représente

les chèques numérotés # 1949 à # 1986 au compte bancaire de la Municipalité #14060. Incluant les prélèvements automatiques.

Le vote est demandé, par Madame Guylaine Ouellet

Pour

Madame Rose Lagacé
Monsieur Normand Lévesque

Contre

Madame Guylaine Ouellet
Monsieur Gilles Rioux
Madame Julie Michaud
Monsieur Emmanuel Bernier

Refusé à la majorité des conseillers présents

6. Présentation de la liste des fournisseurs ayant plus de 25 000\$ en 2017

Monsieur Steve Castonguay, informe le public présent dans la salle des fournisseurs ayant plus de 25 000.00\$ pour l'

MRC de la Matanie	181 126.82 \$
Les Pavages des Monts	87 739.49 \$
Les Pétroles BSL	39 817.17 \$
Bouffard Sanitaire inc	28 671.49 \$

7. Nomination du maire suppléant au conseil municipal et aux rencontres de la MRC, lors d'absence du maire

RÉSOLUTION 1711-04

Il est proposé par Monsieur Gilles Rioux et unanimement résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

DE nommer la conseillère Madame Guylaine Ouellet à titre de maire suppléant;

QUE la conseillère Madame Guylaine Ouellet, en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplira les fonctions de maire ,ou de mairesse avec tous les privilèges, droits et obligations y étant attachés;

QUE la conseillère Madame Guylaine Ouellet siège au Conseil de la MRC de La Matanie lorsque le maire est dans l'incapacité de s'y présenter Nomination d'un Maire suppléant.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

8. Nomination des personnes signataires des chèques

RÉSOLUTION 1711-05

Il est proposé par Madame Julie Michaud et unanimement résolu de nommer madame Guylaine Ouellet, maire/ mairesse suppléant (e) nouvelle signataire des chèques de la municipalité de Saint-Léandre, tout en conservant les signataires Monsieur Steve Castonguay maire et André Marcil, directeur général et en conservant deux signatures sur les trois signataires autorisés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

9 Nomination des conseillers, conseillères aux comités ressources humaines, comité de voirie, comité famille (MADA).

RÉSOLUTION 1711-06

Il est proposé par Monsieur Normand Lévesque et unanimement résolu de nommer les Conseillères Mesdames Guylaine Ouellet, Julie Michaud Messieurs les Conseillers Gilles Rioux et Emmanuel Bernier sur le comité des Ressources Humaines

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RÉSOLUTION 1711-07

Il est proposé par Madame Guylaine Ouellet et unanimement résolu de nommer Messieurs les Conseillers Gilles Rioux, Emmanuel Bernier et Normand Lévesque au Comité de Voirie

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

RÉSOLUTION 1711-08

Il est proposé par Monsieur Emmanuel Bernier et unanimement résolu de nommer Monsieur Steve Castonguay, maire sur les Comité de la famille et MADA.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

10. Nomination des représentants du Conseil municipal sur les différents comités (Comité de Loisirs Les P'tits Léandre, Le regroupement des organismes, Corporation de développement de Saint-Léandre, CCU)

RÉSOLUTION 1711-09

Il est proposé par Monsieur Normand Lévesque et unanimement résolu de nommer Madame Rose Lagacé, représentante du Conseil Municipal sur les différents comités soit le Comité de Loisirs Les P'tits Léandre, le regroupement des organismes de Saint-Léandre et la Corporation de Développement de St-Léandre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

RÉSOLUTION 1711-10

Il est proposé par Madame Julie Michaud et unanimement résolu de nommer Monsieur Gilles Rioux sur le Comité Consultatif en Urbanisme de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

11. Avis de motion et présentation du règlement Gestion Contractuelle loi 122

Un avis de motion est déposé par Madame Guylaine Ouellet suite à la présentation faite Monsieur Steve Castonguay du règlement de Gestion Contractuelle suite à la Loi 122 en vigueur et applicable à compter du 1^{er} janvier 2018.

12. Résolution pour l'entretien des routes, rangs, chemins d'hiver et entente pour les virées de la machinerie entre Municipalité et Citoyens

Le point est remis à une prochaine séance à l'unanimité des conseillers présents.

13. Calendrier des séances ordinaires de l'année 2018 débutant à 19 heures.

RÉSOLUTION 1711-11

Il est proposé par Madame Guylaine Ouellet et unanimement résolu d'adopter le calendrier 2018 des séances ordinaires du Conseil Municipal qui débutent à 19 heures, au 2005, rue de l'Église, Saint-Léandre, Québec aux jours et dates suivantes :

Lundi le 15 janvier	Lundi le 5 février	Lundi le 5 mars
Mardi le 3 avril	Lundi le 7 mai	Lundi le 4 juin
Mardi le 3 juillet	Lundi le 6 août	Mardi le 4 septembre
Lundi le 1 ^{er} octobre	Lundi le 5 novembre	lundi le 3 décembre

Nouveauté les séances ordinaires débuteront à 19 heures en 2018

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

14. Engagement et contrat employés municipaux hiver 2017-2018

Le point est remis à une prochaine séance à l'unanimité des conseillers présents, les entrevues auront lieu avec les candidats ayant été retenu par le Comité des ressources Humaines le lundi 20 novembre à 19 heures.

15. Demande CDL pour le Journal La Fenêtre et Chemin Grotte des Fées

Monsieur Steve Castonguay, lit la demande d'aide financière de 1 000.00\$ pour le Journal La Fenêtre pour 2018, Monsieur Richard D'Auteuil réponds aux questions des membres du Conseil Municipal.

Le point est remis à une prochaine séance à l'unanimité des conseillers présents, et représenté lors de la préparation des budgets 2018 de la municipalité

Monsieur Castonguay, lit la demande d'aide financière déposé par le CDL de Saint-Léandre pour la Grotte des Fées au montant initial de \$700.00 moins l'aide déjà reçu au montant de 300.00\$.

RÉSOLUTION 1711-12

Il est proposé par Monsieur Normand Lévesque et unanimement résolu de refuser la demande d'aide financière demandé par le CDL pour le sentier de la Grotte des Fées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

16. Demande de renouvellement carrière sablière M. André Bélanger

RÉSOLUTION 1711-13

Il est proposé par Monsieur Emmanuel Bernier et unanimement résolu d'accepter la demande de renouvellement de carrière sablière de Monsieur André Bélanger auprès de la CPTAQ

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

17. Mise en demeure Carrière Sablières 2015-2016-2017

Le point est remis à une prochaine séance à l'unanimité des conseillers présents, les membres du Conseil Municipal désirent rencontrer les différents exploitants de Carrières Sablières de la Municipalité de Saint-Léandre

18. Demande entretien chemin Marc Joncas hiver 2017-2018

RÉSOLUTION 1711-14

Il est proposé par Monsieur Gilles Rioux et unanimement résolu d'accepter la demande d'entretien du chemin sur environ 0.2 km de Monsieur Joncas au coût de 1 100.00\$ (mille cent dollars) et de calculer les intérêts courus sur tout solde impayés au taux en vigueur après 30 jours.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

19. Demande #0197-53-1060 remboursement intérêt

RÉSOLUTION 1711-15

Il est proposé par Monsieur Emmanuel Bernier et unanimement résolu de refuser la demande du citoyen ayant le # matricule 0197-53-1060 de créditer des intérêts pour éviter un précédent et une iniquité envers les autres citoyens de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

20. Demande Club Les Amoureux de la Motoneige 2017-2018

Le point est remis à une prochaine séance à l'unanimité des conseillers présents, les membres du Conseil Municipal désirent obtenir le tracé proposé afin d'accorder la demande d'autorisation des sentiers de motoneige du Club Les Amoureux de la Motoneige pour la saison 2017 – 2018.

21. Varia a) Demande Musée socio-culturel

Pour information, une demande pour le prochain budget a été déposée afin d'obtenir un soutien financier pour l'ouverture du Centre Socioculturel de Saint-Léandre. Le conseil étudiera cette demande dans le cadre de la préparation des Budgets 2018.

b) Rapport coût élection

Un rapport sur les coûts de l'élection est demandé par madame Guylaine Ouellet au président d'élection Monsieur André Marcil, ce rapport doit être préparé pour la prochaine séance ordinaire.

c) 2e signataire pour les paiements

RÉSOLUTION 1711-16

Il est proposé par Madame Guylaine Ouellet et unanimement résolu d'ajouter un deuxième signataire pour les paiements faite par retraits direct dans le compte de la caisse, Monsieur Steve Castonguay est nommer à ce titre, le tout doit débiter à compter du mardi 14 novembre 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

d) Envoyés les procès- verbaux

RÉSOLUTION 1711-17

Il est proposé par Madame Guylaine Ouellet et unanimement résolu d'envoyer par médiaposte sans adresse de Poste canada tous les procès-verbaux aux maisons, logements et fermes de Saint-Léandre à chaque mois par soucis de transparence du nouveau conseil municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

e) Marge de crédit

Un point d'information est discuté par Madame Guylaine Ouellet et Monsieur Gilles Rioux sur l'utilisation de la marge de crédit de la municipalité pour un montant utilisé de 171 004.60\$ pour un montant disponible de 78 995.40 sur une marge de crédit autorisé de 250 000.00\$

22. Période des questions

Une période de question est tenue auprès des personnes présentes en relation avec la signalisation routière (ligne jaune), de la garantie sur les travaux de pavages du 7^e Rang de cet été réalisé en régie interne par la municipalité et des rencontres entre la municipalité et le regroupement des organismes au sujet de la relève du Centre communautaire de Saint-Léandre.

11. Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION 1711-18

Il est proposé par Monsieur Normand Lévesque et unanimement résolu de procéder à la levée de séance ordinaire du 13 novembre 2017, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h20.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Steve Castonguay
Maire

André Marcil,
Directeur général,
Secrétaire-trésorier

Je soussigné, Steve Castonguay, maire de la municipalité; de Saint-Léandre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.